



Téléphone 04 74 46 17 00



Maison de la Petite Enfance
L'Arc-en-Ciel

Rue du Clos Lebreton
01500 Ambérieu en Bugey

m.p.e@mairie-amberieuenbugey.fr
☎ : 04.74.38.59.70

Projet Éducatif et Pédagogique

SOMMAIRE

Le MULTIACCUEIL	page 3
1. Avant propos	page 3
2. L'accueil	page 4
3. L'adaptation	page 4
4. Le respect des rythmes	page 4
5. La socialisation à travers le jeu et les activités	page 6
6. La communication avec l'enfant	page 7
7. L'accueil de l'enfant différent	page 7
8. L'ouverture vers l'extérieur	page 7
9. Le soutien à la parentalité	page 8
10. Conclusion	page 8
Le RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	page 9
1. Avant propos	page 9
2. L'information tout public	page 9
3. La mise en relation de l'offre et de la demande	page 9
4. L'accompagnement de la fonction employeur/salarié	page 10
5. Animation de temps collectifs	page 10
6. Conclusion	page 11
annexe : Charte des douces violences	

LE MULTI ACCUEIL

L'ARC-EN-CIEL

1. Avant propos :

Le projet éducatif et pédagogique de la Maison de la Petite Enfance est l'outil de référence pour toutes les catégories de personnel exerçant dans la structure. Il sert de support au travail quotidien. Il établit des règles en matière de qualité et d'organisation, et sert de base de réflexion aux professionnels et aux stagiaires dans le cadre de leur formation.

Dans ses débuts de socialisation, l'enfant a besoin de se sentir sécurisé, respecté et rassuré, d'où l'importance que l'équipe mette en place des repères : matériels (aménagement de l'espace) et affectifs (doudou, sucettes...).

La structure accueille à temps complet, partiel ou occasionnel des enfants de dix semaines à six ans. Les enfants sont sous la responsabilité de personnes qualifiées petite enfance : puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance. Cette structure est divisée en deux secteurs : le multi-accueil (les Aventuriers et les Intrépides), le Relais Assistantes Maternelles (les Diablotins).

La direction de la structure est assurée en binôme par une puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants. Un médecin est, en principe, rattaché à la structure, le poste est cependant vacant à ce jour ; les recherches sont en cours.

L'accueil est assuré par un agent administratif .

Les repas sont préparés sur place par une cuisinière .

La structure dispose d'une lingère et de 3 agents d'entretien .

Ses missions sont les suivantes :

- Créer un espace adéquat d'accueil ouvert aux familles, afin d'accompagner les parents dans leur mission d'éducation et les aider à concilier vie familiale, professionnelle et sociale en accueillant leur enfant.
- Offrir à l'enfant un espace de vie tenant compte de ses besoins
- Contribuer à son développement, à son éveil, à sa socialisation, à sa santé en garantissant sa sécurité affective et physique. Apporter aux enfants stabilité, continuité et diversité.
- Respecter, accepter et intégrer les différences y compris culturelles et sociales en accueillant les enfants présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique.
- L'équipe a pour objectifs de permettre aux enfants accueillis de s'épanouir, de s'éveiller afin de progressivement les amener vers l'autonomie en respectant leur rythme, leur personnalité ainsi que leur histoire familiale.

Pour cela le projet de la structure s'articule essentiellement autour des axes suivants :

- L'ACCUEIL parents /enfants moment privilégié
- Le RESPECT des rythmes de l'enfant
- La SOCIALISATION, l'éveil, l'autonomie
- La COMMUNICATION outil essentiel.
- L'ACCUEIL de l'enfant différent
- L'OUVERTURE sur l'extérieur
- La SECURITE AFFECTIVE et PHYSIQUE
- LES DOUCES VIOLENCES

2. L'accueil

C'est un moment privilégié où l'encadrement a un rôle important dans une relation individualisée avec l'enfant et ses parents afin de les aider à mieux gérer la séparation et pour qu'un climat de confiance puisse se créer.

S'adapter dans un nouveau lieu de vie prend du temps. Il s'agit pour l'enfant et ses parents d'appréhender au mieux cette séparation ponctuelle.

Moment nécessaire également pour la transmission d'informations sur le quotidien de l'enfant (alimentaire, médical, rythmes de sommeil etc.)

L'accueil est un moment **de transition et de transmission**. Il doit être individualisé à l'arrivée comme au départ de l'enfant et de son parent.

Pour que ces échanges soient possibles, le personnel veillera à être disponible et à l'écoute de chacun : les éléments importants concernant l'enfant sont transmis par le parent ou son accompagnant (à l'arrivée) ou par le personnel en fin de journée. La qualité de cette séparation dépendra des liens tissés avec les professionnelles et du temps consacré à la séparation.

3. L'adaptation

La séparation se fait progressivement selon le rythme de l'enfant et de la disponibilité de ses parents.

Une période d'adaptation est mise en place, permettant à celui-ci de s'habituer peu à peu à la séparation et de se familiariser avec les lieux (visite de la structure) et les personnes. Cela permet aussi d'établir un climat de confiance entre l'enfant, les parents et l'équipe et de l'aider à trouver ses propres repères. Le temps d'adaptation est plus ou moins long en fonction de son rythme.

Cette période permet également aux parents de transmettre à l'équipe tous les éléments permettant un accueil personnalisé de l'enfant (habitudes alimentaires, sommeil, rythme de vie...)

4. Le respect des rythmes

✓ Le sommeil

Le sommeil est indispensable à la récupération physique et nerveuse. Il est nécessaire à la croissance .

Dans un souci de respect des besoins, l'observation de l'enfant permet de reconnaître les signes de fatigue propres à chacun (pleurs, frottements des yeux, bâillements...). Nous favorisons une ambiance calme et sécurisante . Le professionnel reste dans la chambre pour sécuriser l'enfant pendant son endormissement et veille à ce qu'il soit installé dans un lit adapté à son développement. Les chambres sont équipées d'écoute-bébés.

Le rythme de sommeil est primordial. Un enfant qui dort ne sera jamais réveillé sauf demande particulière du parent en concertation avec l'équipe.

✓ Le doudou

L'objet transitionnel est important pour l'enfant dans la mesure où il est un lien entre lui, son parent et sa maison. Le doudou de l'enfant (la sucette est un doudou) peut lui être donné dès qu'il en ressent le besoin.

Cependant, on lui proposera de le poser à différents moments de la journée (activité, repas...). Ce dernier est un objet personnel (il ne se prête pas) il doit être noté au nom de l'enfant et souvent rendu pour être lavé. Il est important d'habituer l'enfant tout petit à laver son doudou régulièrement.

✓ L'alimentation

Le repas est préparé sur place par une cuisinière diplômée suivant un menu équilibré. Il est adapté à chaque âge et à l'état de santé de l'enfant (diarrhée, constipation, allergie diagnostiquée par un médecin). Les menus sont validés par la puéricultrice.

Une collation à base de fruits est proposée le matin vers 9H00 mais non imposée . Le déjeuner est servi à partir de 11h30 et le goûter vers 15h00.

Les plus grands participent à l'installation de leur table et se servent seuls en faisant passer l'assiette sous la vigilance de l'adulte en ce qui concerne les quantités. Ils sont invités à goûter tous les aliments mais ne sont jamais forcés à manger s'ils n'aiment pas.

La diversification est débutée par les parents et suivie par la collectivité à condition qu'elle reste adaptée à l'âge de l'enfant.

Le personnel favorise l'autonomie de l'enfant et le passage progressif de l'alimentation liquide à l'alimentation solide en lui apprenant à manger seul et avec des couverts. C'est aussi un moment de socialisation, d'échange où il incite les enfants à dire « merci », « s'il vous plaît », à attendre leur tour, à se laver les mains avant et après le repas.

Il est important que très jeune l'enfant prenne de bonnes habitudes alimentaires.

✓ L'allaitement maternel

Lorsqu'un enfant allaité est accueilli, l'équipe organise avec la maman, en tenant compte de la spécificité de sa demande, du rythme de l'enfant et des contraintes d'accueil collectif, une poursuite de cet allaitement et un accompagnement progressif vers la diversification alimentaire.

✓ Le développement moteur

Chaque enfant a son propre rythme de développement. La priorité est de ne jamais dépasser les possibilités de l'enfant. Tout petit l'enfant est installé au sol sur un tapis où il peut faire ses expériences motrices, il n'est pas installé dans une position qu'il ne maîtrise pas.

Par contre le personnel stimule l'enfant pour favoriser son développement physique et pour participer à l'évolution de ses fonctions relationnelles et sensorielles.

L'environnement de l'enfant est aménagé de telle sorte qu'il puisse faire en toute sécurité ses explorations corporelles : salle de motricité, jeux d'eau, salle d'activités manuelles et espaces extérieurs sécurisés.

L'objectif est d'accompagner l'enfant vers l'autonomie.

✓ La propreté et le change

C'est un moment privilégié pour **l'échange et la relation individuelle**. Le personnel met en mots les gestes, l'enfant participe au change et prend conscience de son corps.

Il est important d'échanger avec les parents sur la différence entre l'apprentissage et l'acquisition de la propreté.

Un enfant est propre quand **il est capable** de demander à aller aux toilettes. C'est lui qui s'approprie sa propreté. Nous suivons au mieux le rythme de l'enfant, en respectant ses demandes et en le rassurant. L'apprentissage commence à la maison. En concertation avec la famille, il est poursuivi en collectivité.

L'important est de ne pas précipiter l'enfant à être propre, chacun a son rythme.

Les motivations des parents n'interviennent pas dans cet apprentissage (rentrée scolaire, âge de l'enfant, pression de l'entourage).

5. La socialisation à travers le jeu et les activités

L'aménagement de l'espace de jeu des enfants est aménagé en « coins thématiques ».

Les activités proposées ne sont jamais imposées, l'enfant choisit, il reste le seul acteur de celles-ci.

Les activités dirigées lui permettent d'appréhender les règles de la collectivité (attendre son tour, respecter les consignes).

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de sa personnalité.

Les jeux libres, seul ou à plusieurs, à travers la manipulation de différents jouets ou objets, entretiennent la créativité, l'imagination.

Les jeux symboliques (coin poupée ou coin dînette) favorisent la communication verbale et l'apprentissage de la socialisation.

Des activités autour du livre sont mises en place par les professionnels. Le livre permet de développer l'imaginaire de l'enfant, de nourrir sa curiosité et son intelligence.

Selon les conditions météorologiques, un jardin botanique et/ou potager est fait avec les enfants : c'est pour eux l'occasion de toucher, malaxer la terre et pour l'équipe de faire passer les notions de respect de la nature et de l'environnement.

A ce propos, dans les locaux du Relais assistantes Maternelles, une ludothèque accueille les lundis de 16h15 à 18h15, les enfants inscrits à la Maison de La Petite Enfance et les enfants accueillis par les assistantes maternelles d'Ambérieu en Bugey et de la Communauté de Communes. Les enfants, accompagnés de leur parent, peuvent louer des jeux pour une durée de 15 jours

6. La communication avec l'enfant

Une observation professionnelle permet au personnel d'être à l'écoute des besoins individuels de l'enfant et ainsi d'établir une communication adaptée avec lui.

Le professionnel veille à créer un environnement affectif sécurisant, à respecter l'autonomie de l'enfant, à l'encourager à exprimer ses émotions et ses besoins.

Des mots sont mis sur les intentions, les gestes et les émotions de chacun en utilisant un langage « vrai », en se positionnant à la hauteur de l'enfant et en captant son regard. Progressivement, celui-ci est accompagné dans l'acquisition du langage.

L'équipe rassure, console si l'enfant en éprouve le besoin.

Selon l'appréciation du professionnel, en cas d'agressivité ou de non respect des consignes de vie en collectivité de la part d'un enfant et en fonction de la situation, celui-ci peut être amené à être isoler du groupe pendant un moment

7. L'accueil de l'enfant différent

Cet accueil est organisé en relation étroite avec les parents lors d'un entretien auquel participent la direction, l'éducatrice de jeunes enfants, un professionnel du service qui va accueillir l'enfant, et, si possible, un membre de l'équipe médicale (ou paramédicale) qui le suit afin :

- d'analyser avec précision le souhait des parents
- de recueillir des informations sur les capacités et les besoins spécifiques de l'enfant
- d'organiser les actions de l'équipe pour répondre à ces besoins tout en évaluant également les limites organisationnelles et professionnelles de celle-ci.

Un projet d'accueil personnalisé (PAP) est alors établi pour servir de guide à l'équipe et permettre un suivi précis de l'évolution de l'enfant.

8. L'ouverture sur l'extérieur

Elle participe à la socialisation de l'enfant.

Elle s'organise de 2 façons différentes :

1) les partenaires viennent à la rencontre des enfants :

- des rencontres intergénérationnelles avec un temps d'animation
- la venue du bibliobus
- un éveil musical fait par un professeur de musique
- une animation autour du livre faite par une professionnelle de la

Médiathèque.

2) les enfants vont à la rencontre des partenaires :

- une visite dans les écoles maternelles de la ville pour permettre une première approche du lieu
- une visite de la caserne des pompiers est organisée courant juin
- deux rendez-vous mensuels : à la Médiathèque pour un temps de lecture et en résidence d'accueil de personnes âgées pour un partage d'activités manuelles

Cela concerne les enfants âgés de plus de deux ans. Les déplacements se font en minibus de neuf places (six enfants et trois adultes). La participation des parents peut-être demandée pour organiser les sorties afin de respecter un encadrement qui est de un adulte pour deux enfants.

9. Le soutien à la parentalité

L'équipe de direction est disponible trois journées par semaine pour accompagner, conseiller, aider et encourager les parents dans leur rôle.

Au quotidien, les professionnels participent activement au soutien à la parentalité.

L'objectif est de s'appuyer les compétences parentales afin de les valoriser lorsque, ponctuellement, la situation socio-économique, l'état de santé ou toute autre situation fait que celles-ci sont fragilisées.

Ce soutien permet d'améliorer le bien-être de l'enfant et de ses parents.

10. Conclusion

La permanence d'un personnel qualifié permet d'assurer une attention individualisée et de qualité à chaque enfant.

La qualité de la parole et la douceur des gestes lors des soins est privilégiée.

Une Charte a été rédigée et est garante de cette qualité d'accueil des enfants.

Chaque parent qui le souhaite ou qui en éprouve le besoin peut trouver de l'écoute, autant auprès des auxiliaires de puériculture, que des éducatrices de jeunes enfants, que de l'équipe de direction de la Maison de la Petite Enfance.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LES DIABLOTINS

1. Avant propos

Le RAM est animé par une éducatrice de jeunes enfants qui a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles. Il assure différentes missions et services auprès des assistantes maternelles, des parents et des enfants. Il participe à des temps de partage de pratique et d'échanges professionnels lors de réunions avec d'autres animateurs de relais.

La mission informative reste essentielle pour venir en aide aux parents, aux professionnels, mettre en relation l'offre et la demande et faire connaître les potentialités du service.

Les missions fondamentales du RAM définies par la CNAF sont les suivantes :

- Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnelles assistantes maternelles ou les candidates à l'agrément ainsi que les employés de maison.
- Animer un lieu où assistantes maternelles, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel au travers d'actions d'informations, d'échanges et de partage d'expériences.
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Dans la pratique, ces missions sont mises en œuvre sous différentes formes :

2. L'information tout public

Le RAM peut orienter les parents sur le mode d'accueil qui sera le mieux adapté pour leur enfant compte tenu des besoins exprimés. C'est un point d'information sur l'ensemble des modes d'accueil des jeunes enfants.

3. La mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil

Le RAM dépositaire de la liste des assistantes maternelles sur Ambérieu-en-Bugey, la transmet aux parents demandeurs.

Afin de faciliter la recherche des parents, une liste classée en fonction des écoles (Jean de Paris, Jean Jaurès, Jules Ferry, Tiret) a été établie ainsi qu'un "état" des disponibilités des assistantes maternelles (à charge pour les assistantes maternelles de bien tenir au courant le RAM de leur situation).

Ce système avantage les deux parties : les parents qui voient leur tâche simplifiée et les assistantes maternelles qui peuvent retrouver du travail plus rapidement.

4. L'accompagnement de la fonction employeur/salarié

Juridiquement, le RAM est doté d'une mission de conseil et de médiation facilitant l'expression des besoins, le rapprochement des parties en cas de litige et si nécessaire l'orientation vers les instances spécialisées .

Le RAM propose un dossier complet (PAJE, tarifs, documents CAF, contrat de travail type,,imprimés de la DIRECCTE...) afin d'informer au mieux les futurs employeurs et salariés sur leurs droits et devoirs.

5. Animation des temps collectifs

L'animateur du RAM organise des temps collectifs où sont mis en place des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis, sous la responsabilité de leur assistante maternelle. C'est aussi l'occasion pour les assistantes maternelles de se rencontrer, d'échanger sur les difficultés auxquelles elles sont confrontées, tout simplement en partageant leur pratique tout en respectant le secret professionnel. Ces temps collectifs ont lieu tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins de 8h30 à 11h00.

C'est souvent, pour les enfants, leurs premières expériences de vie en collectivité, les premiers pas vers la socialisation, en douceur puisque « nounou » n'est jamais loin. C'est la découverte de la vie en groupe autour de jeux libres et activités dirigées proposées aux enfants ou bien encore de rituels comme le temps des chansons.

L'animateur du RAM organise des soirées débat, sur des thèmes variés, où parents et assistantes maternelles sont conviés.

L'animateur organise avec les assistantes maternelles, des temps forts qui marquent l'année et réunissent parents, enfants, et assistantes maternelles de façon conviviale (carnaval, fêtes diverses...).

L'activité du RAM s'inscrit dans le projet du Multi accueil afin de profiter des locaux adaptés, d'une salle de motricité et du matériel éducatif.

Le RAM travaille en partenariat avec la médiathèque, l'école de musique et un établissement d'accueil pour personnes âgées.

De façon ponctuelle, des sorties peuvent être proposées tout au long de l'année.

Le RAM n'exerce aucun contrôle de l'activité des professionnels qui accueillent l'enfant. Sa fréquentation est basée sur le volontariat et permet de rompre l'isolement inhérent à cette activité professionnelle.

Les activités proposées par le RAM favorisent les échanges, le partage d'expériences, interrogent les pratiques, sensibilisent au besoin de formation et participent à la construction d'une identité professionnelle.

Ainsi les professionnels de l'enfance, assistantes maternelles ou employés de maison sont libres d'utiliser les services du RAM, aussi bien dans l'information que dans le soutien de leur activité professionnelle.

Le RAM propose les services d'une ludothèque tous les lundis de 16h15 à 18h15. Celle-ci est ouverte aux enfants inscrits à la Maison de la Petite Enfance et aux assistantes maternelles d'Ambérieu ne Bugey et de la Communauté de Communes. Il est possible de louer des jeux pour une durée de 15 jours. Un moyen de renouveler les jeux, moins coûteux que l'achat.

6. Conclusion

Le RAM est un service de proximité, qui vise la professionnalisation de l'accueil du jeune enfant au domicile de l'assistante maternelle et facilite l'accès des parents à ce mode de garde.

C'est un lieu d'information, d'échanges, de soutien, d'entraide et de convivialité.

CHARTRE des douces violences

- Ne pas exprimer de jugement sur les enfants et leurs familles en leur présence.
- N'avoir que de courtes discussions privées avec ses collègues ou avec les parents.
- Eviter d'interrompre une collègue qui est en relation avec un ou plusieurs enfants.
- Appeler l'enfant par son prénom, ne pas utiliser de possessifs, de surnoms et de familiarité.
- Verbaliser à l'enfant ses intentions et ses actes.
- Se mettre à la hauteur de l'enfant.
- Ne pas forcer un enfant à manger, à dormir, à jouer, etc...
- Respecter le rythme de l'enfant dans la mesure du possible.
- En priorité, répondre aux besoins des enfants et ne pas les ignorer.
- Garder la maîtrise de soi ou déléguer.
- Etre capable de dire et d'accepter les remarques de ses collègues concernant cette charte.

Ne jamais oublier l'intérêt de l'enfant